

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N ° CF215

présenté par

M. Pellois, Mme Cariou, M. André, M. Besson-Moreau, M. Girardin, M. Leclabart, Mme Maillart-Méhaignerie et Mme Kerbarh

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.